



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

LA LETTRE DU COMITÉ D'HISTOIRE

des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports



PARIS 2024



Comité
d'histoire
des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports

ISSN 2606-0558
N°39 - Mai 2021

Site internet : <http://www.sports.gouv.fr> - Le ministère / Organisation / Comité d'histoire

Directrice de la publication : Martine GUSTIN-FALL, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, présidente du CHMJS



PUBLICATIONS RÉCENTES

Histoire des footballeurs professionnels algériens en France



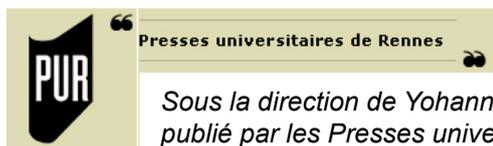
Stanislas FRIENKEL, maître de conférence à l'UFR STAPS de l'université d'Artois a informé le CHMJS de la publication de son troisième ouvrage *Le football des immigrés. France-Algérie, l'histoire en partage*. Préfacé par l'historien Paul DIETSCHY et postfacé par l'ancien joueur Ali FERGANI, il révèle un pan méconnu de l'immigration algérienne en France. Des années 1930 à nos jours, d'Ali BENOUNA à Zinédine ZIDANE, il met en lumière trois générations de footballeurs professionnels et relate les destins contrastés de plus de 500 joueurs.

Pour en savoir plus, voici la [page d'accès au site d'Artois Presses Université](#) (collection Cultures Sportives). Il est également possible de commander l'ouvrage en ligne (Amazon, Fnac, Le Furet du Nord, etc.) ou en librairie.

Par ailleurs, est signalé le lancement récent sur YouTube de « [Temps de sport](#) », la première chaîne gratuite consacrée à l'Histoire du sport

Sport démocratie participative et concertation

Les évolutions des politiques sportives



Sous la direction de Yohann RECH,
publié par les Presses universitaires de Rennes

Alors que les politiques sportives ont été longtemps marquées par leur verticalité et par un interventionnisme fort de l'État, la conception des politiques sportives actuelles se veut plus participative : horizontale, inclusive, co-construite et en réseau. C'est précisément cette forme d'horizontalité que cet ouvrage se propose d'interroger en rassemblant des contributions de chercheurs en sciences sociales du sport (sociologie, histoire, droit, géographie...) et en proposant différentes études de cas.

<http://www.pur-editions.fr/detail.php?idOuv=5126>



Le sport français du XXI^e siècle remis en question

Les Cahiers de l'université sportive d'été n° 32 de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine - 2020

Le sport français semble remis en question dans ses finalités puisque les moyens indispensables au bon fonctionnement d'un service public national du sport semblent compromis. Il est devenu urgent de remettre en questions pertinentes le sport du XXI^e siècle. L'université sportive d'été (USE) de Bordeaux s'efforce d'apporter des clarifications et de formuler des propositions en référence aux trois questions suivantes. Quelles promesses d'un changement ? Quelles garanties ? Quels clubs ?

Les chantiers ouverts autour d'une nouvelle gouvernance du sport sont-ils porteurs d'une promesse de changement ou faut-il s'inquiéter des décisions qui vont être prises ? Prises par qui et avec quelles garanties pour le sport du plus grand nombre largement porté par les clubs et les collectivités locales ? Le sport de haut niveau, avec pour horizon « JO Paris 2024 », va-t-il jouer contre le sport pour tous dans les territoires et hypothéquer les médiations qui y sont proposées ? Quel sera le rôle des médias du sport dans cette remise en question ?

Ouvrage collectif rassemblant les interventions du colloque, avec la participation, notamment, de Jean-Paul CALLÈDE, sociologue, membre du collège scientifique du CHMJS, membre de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, de l'Union nationale des clubs universitaires (UNCU) et de l'Union des journalistes de sport en France (USJF).

<https://www.lcdpu.fr/livre/?GCOI=27000100735670>



L'implication sociale du mouvement sportif associatif

La FSCF entre permanences et mutations

Laurence MUNOZ (qui fut membre du CHMJS), Yohann FORTUNE et Yves MORALES ont dirigé cette publication, qui rend compte des enquêtes monographiques, articles de fond et notes de synthèse inspirés des tables rondes des quatre thématiques menées dans le cadre du colloque de Rennes, pour le 120^{ème} anniversaire de la Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), organisé en novembre 2018.



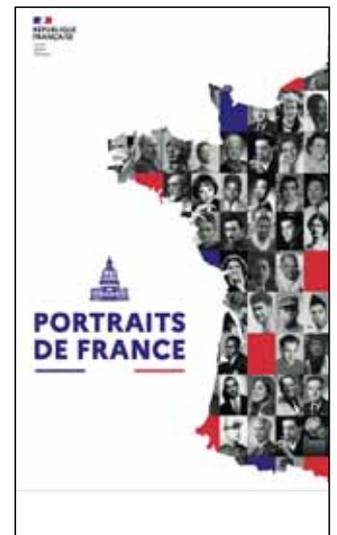
Face aux évolutions qui touchent aujourd'hui le champ des activités physiques et sportives, les notions de responsabilité sociale, de solidarité et d'affinité doivent être repensées au filtre de nouvelles problématiques : insertion par le sport, gouvernances, sport-santé, conquête de nouveaux publics... C'est dans ce cadre fluctuant que les auteurs interrogent les permanences et mutations du mouvement sportif associatif, à travers l'exemple de la Fédération Sportive et Culturelle de France, afin de comprendre comment une fédération affinitaire parvient à relever le défi de la participation à l'action publique tout en préservant son projet global d'épanouissement et de formation des personnes. Quelle place peut occuper une fédération affinitaire dans ce nouvel univers sportif et quel rôle peut-elle y jouer ? Telles sont les questions auxquelles cet ouvrage apporte un éclairage en analysant les stratégies des acteurs associatifs qui tentent, par leur engagement, de « faire société ».

Pour davantage d'informations : [Presses universitaires du Septentrion](#)



**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Portraits de France

Le récent rapport «Portraits de France» a vocation à aider les élus locaux dans leur choix afin de baptiser des rues, places, parcs ou bâtiments publics. Élaboré à la demande du Président de la République, initié par la ministre déléguée chargée de la Ville, Nadia HAI, et réalisé par un conseil scientifique présidé par Pascal BLANCHARD, il comprend 318 fiches consacrées à des personnalités venues des quatre coins du monde, ou nées en France, ou naturalisées français, ou encore engagées d'une façon ou d'une autre pour la France, et marquantes dans un pan ou un autre de l'histoire de France, dont le sport.

De remarquables biographies, et de nombreuses photographies, permettent ainsi de mieux connaître une trentaine de sportifs (pages 402 et 403).

De plus, dans une rubrique «Pour aller plus loin», chaque biographie est complétée par des références de livres, de vidéos, et de sites internet.

Pour les sportifs : Al Brown Panama (Teofilo Alfonso Brown) ; Beck Yvan (Ivan Bek) ; Ben Barek Larbi ; Benouna Ali ; Cazenave Hector ; Cerdan Marcel ; Darui Julien ; Diagne Raoul ; El Ouafi Ahmed ; Boughera Garin Maurice ; Grava Roger (Revelli Ruggero Grava) ; Halimi Alphonse ; Henriquez Constantin ; Jordan Auguste (dit Gusti) ; Kaucsar Joseph (Guyla) ; Kopa Raymond (Kopaszewski) ; Kovacs Stefan ; Major Taylor (Marshall Walter Taylor) ; Malinovsky Michel ; Mbarick Fall Amadou (dit Battling Siki) ; Mimoun Alain ; Muhr Allan Henry ; Nakache Alfred ; Perez Victor (Victor Younki, dit Young Perez) ; Stablinski Jean (Jean Stablewski, dit Stab) ; Taïeb Zizi (Léon Youda Taïeb) ; Thiam Papa Gallo ; Tuffèri Pierre-Alexandre (ou Alexandre Tuffière) ; Walkowiak Roger ; Zaaf Abdelkader ; Zitouni Mustaph.

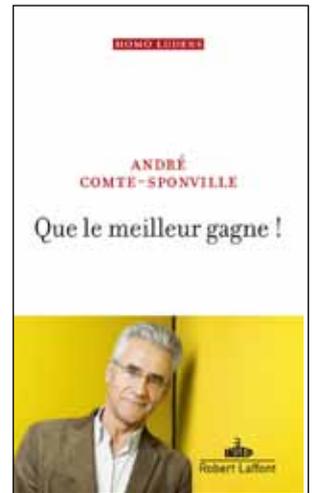
<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/portraits-de-france>

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/279102-noms-de-personnes-dans-lespace-public-promouvoir-la-diversite#xtor=EPR-696>

Un **conseil scientifique** indépendant composé de personnalités aux profils variés (chercheurs, responsables d'associations, historiens, sociologues, auteurs, journalistes, directeur de musée), a travaillé pendant plusieurs mois pour identifier, rassembler des propositions, discuter et sélectionner les profils des personnalités qui composent Portraits de France.

Liste des membres du conseil scientifique :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/portraits-de-france-457>



Que le meilleur gagne !

entretien avec André COMTE-SPONVILLE

Dans sa lettre n° 36 de décembre 2020, le Comité d'histoire avait présenté la collection HOMO LUDENS (édition INSEP et Recherche midi, puis Robert Lafont). Les Lettres du CHMJS proposent des notes de lecture des ouvrages de cette collection.

Fidèle à la formule condensée de HOMO LUDENS, ce petit ouvrage (93 pages), riche de 7 chapitres, est le verbatim d'entretiens avec le philosophe André COMTE-SPONVILLE, conçus par Benjamin PICHERY (INSEP) et conduits par François L'YVONNET. Il vient d'être publié. L'auteur l'a présenté lui-même dans l'émission C l'hebdo, de France 5, le 13 mars 2021, [accessible avec ce lien](#), et le 11 mars, dans « Les grandes gueules » de RMC (en fin d'émission), accessible avec cet autre lien.

<https://www.youtube.com/watch?v=Mm3sTu8HYAU>

<https://rmc.bfmtv.com/mediaplayer/video/le-grand-oral-de-andre-comte-sponville-philosophe-1103-1328888.html>

André COMTE-SPONVILLE est également l'auteur du Petit traité des grandes vertus, paru en 1995, qui l'a rendu mondialement célèbre. L'ouvrage a été traduit en 24 langues. À la différence de Michel SERRES (cf. la Lettre n° 38 du CHMJS), ce n'est pas le sport qui lui a appris à penser (« *Grand bien lui fasse !* »), mais bien d'autres expériences, qu'il y évoque.

L'introduction propose une définition du sport, comparative et progressive, mettant en évidence ses rapports avec le labeur, le jeu, le plaisir, la relation à autrui, la santé, l'entraînement, la compétition, etc. Il en propose une ultime définition, condensée : « Un sport est un exercice physique, dont la visée – qui peut être purement sanitaire ou ludique – doit être possiblement agonistique » (en référence à l'agôn des grecs, la joute, le concours, à la différence de la guerre, polémós). Le sport touche au temps libre. « *Un sport quelconque ne devient professionnel que comme spectacle, pour des raisons contingentes, étrangères au sport lui-même* ». Le sport intéresse le philosophe surtout en tant que phénomène de société.

Ses réflexions sur la distinction stoïcienne entre le skopos (le but) et le télos (la finalité) devraient être source de méditation et d'inspiration puissante pour les entraîneurs. Il cite Amélie MAURESMO, devenue coach, donner ce conseil : « *Quand tu tapes la balle, ne pense pas à la victoire ou à la défaite. Ne pense qu'à une seule chose : taper dans la balle !* ». « *Le sport bien compris doit moins servir à battre des records ou à battre les autres qu'à s'épanouir* », ajoute-t-il.

Philosophe des valeurs, il développe de manière très éclairante les différences entre l'idéal démocratique (les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits et en dignité) et l'éthique aristocratique (au sens étymologique) des Grecs, fondée sur le constat que les hommes ne sont pas égaux en qualités et capacités, qu'elles soient physiques ou intellectuelles. C'est ce que reconnaît le sport, avec sa formule « *Que le meilleur gagne !* », caractéristique de l'esprit sportif. Le sport peut légitimement redonner « *sa place à une éthique aristocratique dans l'univers démocratique qui est le nôtre* ». Mais attention à ne pas confondre l'admiration et le respect, deux notions associées, souvent mal utilisées dans le sport.

Et surtout, attention à la perversité des enjeux médiatiques et financiers, qui polluent le sport et peuvent amener à une autre formule, diabolique : « *Gagner à tout prix* ».

Quant aux valeurs du sport, « *On ne dira jamais assez toute la reconnaissance que nous devons (...) aux milliers de bénévoles qui encadrent les activités sportives de nos enfants, durant leurs loisirs, et essaient, presque tous, de leur transmettre ces valeurs !* ».

Membre pendant plusieurs années du conseil d'administration de la Fondation du football (aujourd'hui rebaptisée « *Fondation du football* »), André COMTE-SPONVILLE précise pourquoi, selon lui, ce sport est devenu, au moins au plan médiatique, le sport-roi. Car, comme dans la vie, dans le football, ce n'est pas toujours le meilleur qui gagne !

Ainsi le football ressemble plus à la vie que la course à pied. Et de conclure « *Le sport fait partie de la vie, c'est d'elle que je fais l'éloge ! Le fait que le foot ait plus de succès que la course à pied, cela prouve peut-être que les gens aiment davantage la vie que le sport. Et cela, malgré tout, est une bonne nouvelle !* »

Michel CHAUVEAU



NOTE DE LECTURE

Une histoire du théâtre populaire et de la coopération théâtrale en Afrique

RAYMOND HERMANTIER

Cet ouvrage publié par Marie PASQUINI, qui a recueilli les archives de Raymond HERMANTIER et a contribué à la constitution d'un fonds à son nom à la Bibliothèque nationale de France (BnF), invite à redécouvrir un homme de théâtre dont la mémoire s'est effacée. Une « *figure oubliée du théâtre populaire en France* » comme le dit la 1^{ère} partie de l'ouvrage.

Il a 20 ans à la Libération. Durant une partie de la guerre, il a exercé son travail de comédien grâce aux tournées soutenues par « *Jeune France* ». Dans ce parcours il rencontre COPEAU, DASTÉ, ... Pour échapper au service du travail obligatoire (STO), il rejoint la Résistance puis la 1^{ère} armée française. Il en reviendra grièvement blessé.

Le renouveau de l'éducation populaire en 1945 le conduira à fréquenter les animateurs de Peuple et Culture et ceux de Travail et Culture ; le développement de la décentralisation théâtrale, en 1946 lui fera rencontrer Jean VILAR et Maurice CLAVEL... deux figures qui ont compté.

HERMANTIER joue et monte plusieurs pièces dans différents théâtres parisiens et en Avignon, chez VILAR. C'est à Nîmes, en 1949, qu'il organise un festival de théâtre populaire, dans les arènes, où il présente Jules César de Shakespeare devant 10 000 spectateurs. Retenons là qu'HERMANTIER privilégie le théâtre total destiné à de larges publics.

La création du Théâtre des nations lui révèle la possibilité d'instaurer un théâtre porteur d'une culture de la paix. Il part donc en Algérie avec son projet de Groupe d'action culturelle (GAC) ; il s'appuie sur le centre régional d'art dramatique d'Alger (CRAD) animé par Geneviève BAÏLAC¹. C'est là aussi qu'il rencontre Henri CORDREAU², Christiane FAURE³, Albert CAMUS. Il mène dans tout le pays une action en direction des publics défavorisés, appuyée sur un théâtre populaire, outil d'un engagement pacifiste. La fin de la guerre en Algérie et sa déception face à l'arrivée de nouvelles dramaturgies, qu'il n'apprécie pas, le conduisent à partir pour l'Afrique et particulièrement le Sénégal, au théâtre Daniel SORANO. Il y développera de grands festivals internationaux et fera connaître les grandes épopées du continent et les auteurs africains.

Ce parcours évoqué ici, de manière bien trop contractée, montre la parenté forte qui a pu exister entre les hommes de théâtre de l'après-guerre et les instructeurs d'éducation populaire mis en place par Jean GUÉHENNO. Ils partagent des héritages et des filiations, des méthodes de travail, des modes de relations aux publics, des projets de société, une volonté de dialogue des cultures et de paix.

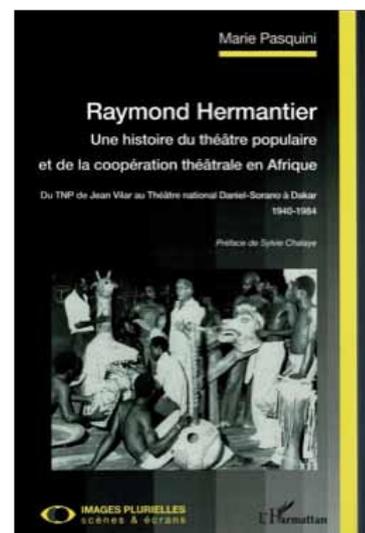
Denise BARRIOLADE

1 Geneviève BAÏLAC instructrice d'art dramatique, créatrice de La famille Hernandez (comédie et film)

2 Henri CORDREAU, instructeur d'art dramatique

3 Christiane FAURE, inspectrice d'éducation populaire en Algérie

Pour davantage d'informations : [éditions l'Harmattan](#)





Modernisation de l'État

Sylvère ANGOT



Sylvère ANGOT

Sylvère ANGOT a soutenu sa thèse de doctorat de sociologie, le 20 janvier 2020, sur le thème : La « modernisation de l'État », indifférente à l'expertise des services en territoires : la réforme de l'administration territoriale de l'État dans les domaines de la cohésion sociale et du développement durable (2009-2015).

Ce sujet n'est pas sans rapport avec la fiche de repères historiques portant sur l'histoire des services déconcentrés mise en ligne dans le site du CHMJS en mars 2021 (cf. Lettre n° 38).

Extraits du résumé : *La « modernisation de l'État » est une thématique récurrente des exécutifs qui se succèdent à la tête du pays. La RéATE (réforme de l'administration territoriale de l'État - 2010) modifie durablement le paysage des services déconcentrés et porte des dynamiques contradictoires. D'abord, la réforme s'appuie sur certains objectifs du new public management (Hood 1981) : performance de l'action publique, réduction des coûts et des effectifs, fusions de services, « mutualisation des fonctions supports », développement d'agences, informatisation du service public.*

Mais elle délaisse d'autres principes de cette doctrine : expertise territoriale, évaluation de l'action publique, nodalité territoriale, prélèvement d'informations sur le social, remontées d'expérience.

Ensuite, la RéATE renforce un échelon régional déconcentré chargé du pilotage, de la coordination, de l'observation et de l'évaluation des politiques publiques (notamment les DREAL et DRJSCS).

Mais le développement de cette expertise rare, de haut niveau, se heurte à de nombreux défis : celui de la formation des fonctionnaires pour assurer ces missions ; celui de l'incertitude générée par la dissociation entre services régionaux (maintenus sous la tutelle ministérielle) et départementaux (rapprochés de la tutelle préfectorale) ; celui des concurrences de légitimités entre des services déconcentrés affaiblis, des agences renforcées dans leurs prérogatives budgétaires et des collectivités territoriales bénéficiant de transferts de compétences.

La déconcentration apparaît en déclin dans le système institutionnel français, alors que les interfaces entre l'État et les collectivités territoriales sont peu investies. Enfin, la réforme véhicule une vision et des méthodes profondément institutionnelles et centralisatrices : négociations au sommet de l'État, logique d'application descendante, timing serrés, renforcement de la tutelle préfectorale, coordination hiérarchique, isomorphisme institutionnel.

La réorganisation institutionnelle exclut une réflexion sur l'expertise locale, les contenus professionnels des missions, les ajustements mutuels partisans entre acteurs. Les réformes se succèdent, impactant durablement le sens de l'action et l'autonomie des groupes professionnels sur le terrain, mettant beaucoup d'agents en souffrance et laissant les services dans une situation d'incertitude.

On peut dès lors douter de l'atteinte du niveau de performance globale de l'action publique affiché par la réforme. Appuyant notre analyse du travail dans le secteur public sur le triptyque institutions, organisations, professions, nous montrons que le contenu concret du travail des agents des services déconcentrés fusionnés reste un impensé des réformes.

(...) Trois analyses de politiques publiques sont mobilisées pour traiter cette problématique. Dans le nouveau champ de la « cohésion sociale », nous montrons que la convergence des politiques d'hébergement et d'accès au logement des personnes défavorisées s'effectue principalement à l'échelon départemental (le cas de l'Île-de-France n'est pas étudié).

L'étude de l'extinction du corps des Conseillers d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ) pose la question du maintien d'une expertise de conseil et de relais des problématiques territoriales au sein de l'appareil d'État. (...)

Jury : Gilles POLLET (président), Vincent SPENLEHAUER, Patricia LONCLE-MORICEAU (membre du collège scientifique du CHMJS - rapporteure), Bruno MILLY (rapporteur). Philippe BEZÈS, Gabrielle BOULEAU, François-Mathieu POUPEAU.

Éducation nationale, éducation populaire

Alicia JACQUOT

Alicia JACQUOT est actuellement en doctorat de sociologie au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail à Aix-en-Provence. Son travail de recherche porte sur les relations entre éducation nationale et éducation populaire au sein d'un dispositif de lutte contre le décrochage scolaire (atelier relais).



Alicia JACQUOT

Elle présente sa thèse en vidéo, accessible par le lien suivant.
<https://youtu.be/TiwwYOBKk3Q>

Elle soutiendra sa thèse le 8 juillet 2021.

Son jury est composé de : Pierre-Yves BERNARD, Sandrine NICOURD, Patricia LONCLE et Francis LEBON, membres du conseil scientifique du CHMJS.

Elle est attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) en sociologie à l'université d'Aix-Marseille.

Elle a publié : Éducation nationale, éducation populaire, les coulisses d'un partenariat différencié. Étude cas d'un instrument d'action publique : les ateliers relais.

Son travail est accessible par ce lien.

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02296781v2>

Coopérer pour développer l'accès des sports de plein air à la jeunesse populaire ? Étude des relations entre les pouvoirs publics et les associations de tourisme sportif (1944-1996)

Marion Philippe

(cf lettre N° 36 décembre 2020)

<https://www.youtube.com/watch?v=t5IB78H1OTk>



Marion PHILIPPE

Secret d'info



Émission animée sur France Inter par
Jacques Monin

Le magazine de la cellule Investigation de Radio
France

Football et télévision

Dans son émission du 20 mars 2021, la série «[Secrets d'info](#)» de France inter, animée par Jacques MONIN, a présenté les récentes péripéties du marché des droits de retransmission du football à la télévision.

Le passé éclairant l'actualité, le récit a remonté le fil du temps pour expliquer l'histoire de ce phénomène. Ce faisant, les rôles des différents opérateurs qui sont intervenus dans cette évolution ont été relatés, permettant au passage de suivre les enjeux financiers croissants de ce marché atypique.

Aussi a-t-on pu voir en arrière-plan, de façon explicite ou implicite dans la narration des journalistes, les actions ou réactions des pouvoirs publics, de la naissance de la taxe dite «taxe Buffet» (instaurée par le II de l'article 59 de la loi de finances pour 2000, n° 99-1172 du 30 décembre 1999) jusqu'à l'intérêt porté aujourd'hui par le législateur sur des fraudes d'un genre nouveau, bien documentées récemment par un rapport de la Haute autorité pour la diffusion des droits et la protection des œuvres sur internet (HADOPI) (cf. «[lutte contre la retransmission illicite des manifestations et compétitions sportives](#)», article 10 de la proposition de loi visant à démocratiser le sport français, adoptée par l'Assemblée nationale le 19 mars 2021).

https://www.hadopi.fr/sites/default/files/sites/default/files/ckeditor_files/2020_12_02_Etude_impact_economique_consommation_illicite_contenus_audiovisuels_retransmissions_sportives_Hadopi.pdf

<https://www.franceinter.fr/emissions/secrets-d-info/secrets-d-info-20-mars-2021>

SITE INTERNET DU SEJS

Préhistoire du CHMJS

L'effort pour rendre accessible la plupart des documents réalisés à partir de 1995 se poursuit et sera bientôt terminé. Ils sont mis progressivement dans le site, rubrique «[Travaux du comité](#)» et sont téléchargeables à partir de la page [Historique des travaux et publications](#).

La presque totalité des articles du Cahier d'histoire n° 3, de décembre 2007 : Les diplômes Jeunesse et des Sports – Publication de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) n° 91 : CAHIERS D'HISTOIRE, vient d'être mise en ligne :

[CAHIER D'HISTOIRE - N° 3 – Sommaire et éditorial de Joël BALAVOINE - Création du Comité d'histoire.](#)

[La «capacité diplômante» de Jeunesse et Sports – Françoise TÉTARD.](#)

[Le brevet sportif populaire \(BSP\) de 1937 aux années 1970 – Marianne LASSUS.](#)

[La réforme du BSP dans les années 1960 – Michaël ATTALI.](#)

[Le BSP \(1966-1978\) : chronique d'une mort annoncée – Jean SAINT-MARTIN.](#)

[25 ans de brevet sportif : de la fête à la corvée – Henri HUTIN.](#)

[École républicaine et vacances scolaires en 1900 – Christophe GRANGER.](#)

[Du surveillant au mono. Du sanitaire au pédagogique \(1925-1949\) – Françoise TÉTARD.](#)

[Le BAFA en chiffres \(1973-2003\) – Francis LEBON.](#)

[La création des IUT \(1967-1973\) - Thibault TELLIER](#)

**Contacts : Comité d'histoire des Ministères chargés de la Jeunesse et des Sports
95, avenue de France 75013 PARIS - comitehistoireMJS@jeunesse-sports.gouv.fr**

**Si vous souhaitez faire abonner un ami, transmettez à cette adresse courriel
ses coordonnées (avec son accord préalable).**

Ont contribué à la rédaction de ce numéro :
Denise BARRIOLADE, Michel CHAUVEAU, Pierre FRANÇOIS